

CHRONIQUE.

LE CENTENAIRE DU P. LACORDAIRE—LA LOI DES
ASSOCIATIONS EN FRANCE ET EN ESPAGNE.

Le 12 mai dernier nos Pères de France ont célébré à Notre-Dame de Paris par une messe d'actions de grâces le centenaire de la naissance du P. Lacordaire.

L'Eglise n'a pas accoutumé de célébrer la naissance de ses enfants ; elle réserve ses solennités liturgiques pour fêter leur naissance à la vie du ciel. Mais elle se prête volontiers à solenniser par des actions de grâces les anniversaires des événements providentiels que l'on peut regarder comme une faveur faite par Dieu au peuple fidèle. De fait si le monde se réjouit aux anniversaires de ses grands hommes, pourquoi le peuple fidèle ne ferait-il pas monter vers Dieu ses louanges et sa reconnaissance à l'anniversaire de ceux qui ont été pour un grand nombre les instruments des divines miséricordes ? Si le monde célèbre avec des pompes officielles l'anniversaire des grands citoyens qui ont illustré leur pays par les chefs-d'œuvres des lettres et des arts, pourquoi les catholiques seraient-ils moins reconnaissants et moins dévoués à la mémoire de leurs grands hommes qui ont été la gloire de l'Eglise et les meilleurs ouvriers du règne de Dieu sur la terre ? Il n'est jamais bon, en notre temps moins qu'en aucun autre, de laisser croire qu'il n'y a de grands hommes que ceux qui ne peuvent avoir que des fêtes civiles.

Cette fête du centenaire de Lacordaire avait d'ailleurs un à propos. La question des Ordres religieux est à l'ordre du jour en France. La loi hypocrite et scélérate des associations a révélé chez un grand nombre de catholiques — hélas ! et ailleurs que chez les simples fidèles, — une telle ignorance de la vie religieuse et de son importance dans l'Eglise, que l'occasion de la faire mieux connaître et apprécier d'un grand nombre de catholiques ne devait pas être négligée. Et en vérité, il n'y en avait guère de plus opportune que celle du centenaire de Lacordaire.

Pour le grand nombre, même de ceux qui sont allés à